Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____ _____
Pays : _____

N° consultation du téléservice : _____
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : _____
Personne à contacter (déclarant) : _____
Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / _____
Commune principale des travaux : _____
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : _____
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____ _____
Tél. : _____ Fax : _____

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
_____

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	_____	_____	___ / ___ / _____		_____ cm	_____
	_____	_____	___ / ___ / _____		_____ cm	_____

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
_____

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____
_____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : _____
Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature :
Date : ___ / ___ / _____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

De: SYLVAIN BARBIERI <Sylvain.BARBIERI@adp.fr>

A: sce-paris-d@demat.sogelink.fr

Objet: Nouveau message: Réponse à votre demande de DT N° 2025040803013D1C

Nouveau message
sur la Plateforme Echange ADP-Externe

Bonjour ,

SYLVAIN BARBIERI vous a envoyé le message suivant :

- Sujet du message : **Réponse à votre demande de DT N° 2025040803013D1C**
- Expéditeur du message : **SYLVAIN BARBIERI**
- Fichiers :
  - **2025040803013D1C_INFRARESEAUX_MultiRéseaux_20250409_07-23.zip (18.4 Mo)**
- Message valide jusqu'au : **jeudi 24 avril 2025 09 h 19 CEST**
- URL d'accès au message : https://echanges.adp.fr/zephyr/DownloadToken.jsp?token=kbDgBdMLbwIxpsjl5LbdyjQrgxZedK6aPAXDycmk6S06X8yX

Commentaire :

ATTENTION OUVRIR LE PDF RECEPISSE AVEC ADOBE ACROBATE READER.

Madame, Monsieur, Bonjour,

Merci de bien vouloir trouver ci-joint notre réponse à votre demande de DT N° 2025040803013D1C
Vous souhaitant bonne réception.

RAPPEL IMPORTANT : LES DOE ETANT OBLIGATOIRES (art.40 du CCAG applicables aux marchés de travaux).
MERCI DE NOUS LES TRANSMETTRE DANS UN DELAIS D'UN MOIS APRES RECEPTION DES TRAVAUX.
* UN SUIVI DE RECEPTION DES DOE EST DESORMAIS MIS EN PLACE. *

Cordialement.

Mr BARBIERI Sylvain
CDG U – Process Utilités
Domaine Patrimoine.
Gestion Infra Réseaux.

T +33 (0)1 70 03 11 09
sylvain.barbieri@adp.fr

Ce message et les pièces qui y sont éventuellement jointes sont exclusivement transmis à l'attention des personnes physiques ou morales auxquelles ils sont destinés.
Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avertir immédiatement Aéroports de Paris SA par téléphone ou par courrier électronique de retour à l'expéditeur et de supprimer toute copie de ce message.
Par ailleurs, il vous est notifié que toute divulgation, reproduction, distribution ou utilisation quelconque de tout ou partie de ce message (y compris de ses éventuelles pièces jointes) et des informations qui y sont

contenues est interdite.
Internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message, Aéroports de Paris SA et l'expéditeur déclinent toute responsabilité au cas où il aurait été intercepté ou modifié par quiconque.

This message and any possible attachments are transmitted for the exclusive use of the intended recipient(s). Should you receive this message by mistake, please notify Aeroports de Paris SA or the sender at once by telephone or return e-mail and delete it from your system.
Moreover, any form of reproduction dissemination, copying, disclosure, modification, distribution and/or use of this message - or part of its contents, as well as its possible attachments by any unauthorized person or legal entity, is strictly prohibited.
The nature of the Internet means that the integrity of this message cannot be guaranteed. Aeroports de Paris SA and the sender therefore disclaim any liability whatsoever in the event of this message having been intercepted and/or altered.

[Tapez ici]

Bordereau d'envoi

Direction de l'aéroport Paris - CDG
Réseaux et Accès
Process Utilités

Affaire suivie par :
Sylvain Barbieri
Tél. :

SCE PARIS
TSA 70011
69134 DARDILLY CEDEX
FRANCE

Roissy Charles de Gaulle, le 09/04/2025

Courrier avec accusé de réception

N° d'envoi :

Objet : DT portant le N° de consultation téléservice : 2025040803013D1C

Désignation	Nombre de pièces	Observations
Nous vous prions de trouver ci-joint, les plans des réseaux du Groupe ADP pour la zone concernée.	4 (plans, récépissés et bordereau d'envoi)	Ces informations vous sont communiquées à titre indicatif. Il vous appartient de les vérifier par sondages et/ou piquetages en prenant contact avec le mainteneur du réseau concerné, seulement si les renseignements indiquent une interférence avec la zone de travail.

Réseau balisage :	David BOUCHARD 01 48 62 23 29 / Jérôme CHAUVET 01 74 25 56 86
Réseau haute tension :	Jérôme AOUSTIN au 01 48 62 25 32
Réseaux thermiques (ECC/ES/EG):	Jérôme AOUSTIN au 01 48 62 25 32
Réseaux d'éclairage public :	Christophe YVON-MULLER au 06 16 45 64 46
Eaux pluviales (EP) et les eaux usées (EU) :	Stéphane LORIN au 01 74 25 32 24

En cas d'absence de l'interlocuteur, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante :

nora.aitghezala@adp.fr

AÉROPORTS DE PARIS

Sur demande, les plans peuvent vous être envoyés à l'échelle 1/200 pour impression au format A0.

Ces informations ne concernent pas les éventuels réseaux d'opérateurs tiers présents dans la zone concernée.

DIRECTION DE L'AEROPORT

PARIS – CHARLES DE GAULLE

RESEAUX ET ACCES

Process Utilités

COMMENTAIRES IMPORTANTS

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés sur nos plans dans les zones qui comportent des réseaux en classe C, nous vous recommandons dans ce cas des réaliser des investigations complémentaires intégrant des géodétections par détecteur électromagnétique + géoradar.

Conformément à l'article R 554-34, sous-section 7 du Code de l'environnement, nous rappelons que le chef de projet doit faire procéder aux relevés topographiques des réseaux enterrés touchés par les travaux qu'il a fait réaliser.

En tant qu'exploitant de réseaux, Groupe ADP devra donc être destinataire des plans de récolement des réseaux enterrés créés ou modifiés qu'il exploite, en classe A, comportant toutes les indications exigées par la règlementation.

Ces plans devront être transmis au format dwg, à l'adresse mail suivante, en précisant le système de coordonnées utilisé:

Recolements_reseaux_enterres_CDG@adp.fr

Nora AIT-GHEZALA
Responsable de l'Activité Gestion Infra-Réseaux

01 48 16 06 54

ATLAS

EXPORT

09/04/2025

Niveau de confidentialité :

CONFIDENTIEL

Destinataire:

Chedi FERSI

Réseau:

Ouvrages et Cheminements Réseaux Electriques

Vue:

Classification

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

Plan Global

Echelle : 1/1650

0 5 10 20
Mètres

PARIS-CDG

Carroyage : 32G-33G-34G-32H-33H-34H-32I-33I-34I

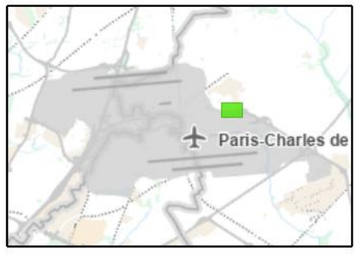

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

Page 1/1

Echelle : 1/1000

0 4.258.5 17
Mètres

PARIS-CDG

Carroyage : 33H-34H

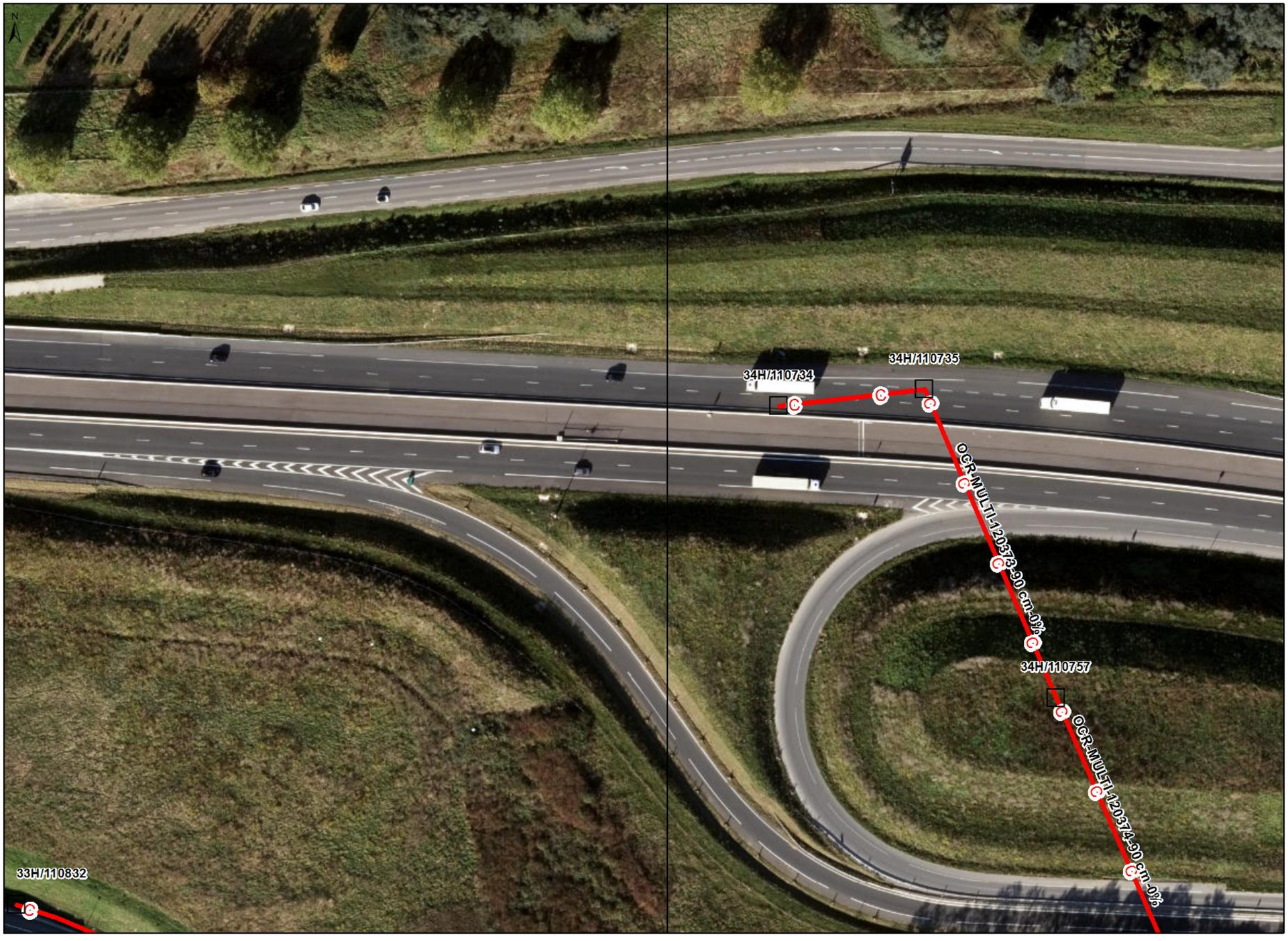

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

Groupe ADP
Légende des réseaux enterrés

Carroyage
Altimétrie
Emprises Inconnues

Protection

BUSE
BUTEE
PLAQUE

Vue Métier

Réseaux FC (EG/ECC/ES/GEO)
Réseaux EP
Réseaux EU
Réseaux AEP (AEP/INC)
Réseaux EI (EI/GLY)
Réseaux FUEL
Réseaux AC
Réseaux GAZ
Pleine Terre (PT)
Multi-tubulaire (MULTI)
Galerie (GTE)
Fond de caniveau (CANIV)
Chemin de câbles (CDC)
Sciage (SCIA)
Aérien (AERIEN)
Tranchage (TRAGE)
Fourreau (FOUR)

Projet

Tronçons en projet

Vue Classification

A
B
C
C

Vue Règlementaire

Réseaux FC (EG/ECC/ES/GEO)
Réseaux EP
Réseaux EU
Réseaux AEP (AEP/INC)
Réseaux EI (EI/GLY)
Réseaux FUEL
Réseaux AC
Réseaux GAZ
Pleine Terre (PT)
Multi-tubulaire (MULTI)
Galerie technique (GTE)
Caniveau (CANIV)
Chemin de câbles (CDC)
Sciage (SCIA)
Aérien (AERIEN)
Tranchage (TRAGE)
Fourreau (FOUR)

Projet

Tronçon en projet

Noeuds - Infrastructures

Bassin
Chambre
Regard
Dessableur
Noeud virtuel
Noeud de passage
2_TRI; 3_TRI
Accès
Alimentation électrique
Panneau aéronautique
Puisard
Ventilation
Boucle magnétique
Sonde
Puit
Poste Electrique
Timer
Téléphone
Sortie de terrain
Borne de signalisation
Séparateur hydrocarbures
Plaque de signalisation
Prise avion
Panneau signalisation
Mire
Mat des aires
Lampadaire
Bac à graisse
Feux balisage
Effaroucheur
Cuve
Coffret event
Caméra
Borne parking
Borne électrique
Bâtiment
Barrière électrique
Armoire électrique
Pile anode

Projet
(représentés en grisés)

Noeuds - Fluides

Clapet
Avaloir
Citerneau
Forage
Vanne
Emboitement
Réduction
Sonde
Poteau aspiration
Compensateur
Poteau incendie
Soudure
Cathodique
Disconnecteur
Bouche incendie
Support guide
Borne puisage
Event
Pompe
Support fixe
Ventouse
Bouche arrosage
Bassin
A définir
Pompe relevage
Siphon de sol
Cuve
Filtre
Grille
Clapet anti retour
Girafe pompier
Compteur
Bouche lavage
Support libre
Grille avaloir
Brumisateur

Projet
(représentés en grisés)

Noeuds - Emprises

Référentiel (noir)
Projet (gris)

Préfixes des points d'altimétrie

GS : Génératrice Supérieure validée
GS : Génératrice Supérieure calculée
GI : Génératrice Inférieure
DC : Dessus de Couvercle
RAD : Radier
PLD : Plafond
FE : Fil d'Eau validé
FE : Fil d'Eau calculé

Préfixes des tronçons

GTE = Galerie techniques
PT = Pleine Terre
CANIV = Caniveau
MULTI = Multitubulaire
CDC = Chemin de câbles

Informations laboratoires

Piézomètre actif
Piézomètre détruit

Numéro du laboratoire : 01 48 62 11 71
Nom contact : Sandrine DALLASERRA
Adresse mail : laboratoireadp@adp.fr
sandrine.dallaserra@adp.fr

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

GROUPE ADP

ATLAS

EXPORT

09/04/2025

Niveau de confidentialité :

CONFIDENTIEL

Destinataire:

Chedi FERSI

Réseau:

Eau Pluviale

Vue:

Classification

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

Plan Global

Echelle : 1/1650

0 5 10 20
Mètres

PARIS-CDG

Carroyage : 32G-33G-34G-32H-33H-34H-32I-33I-34I

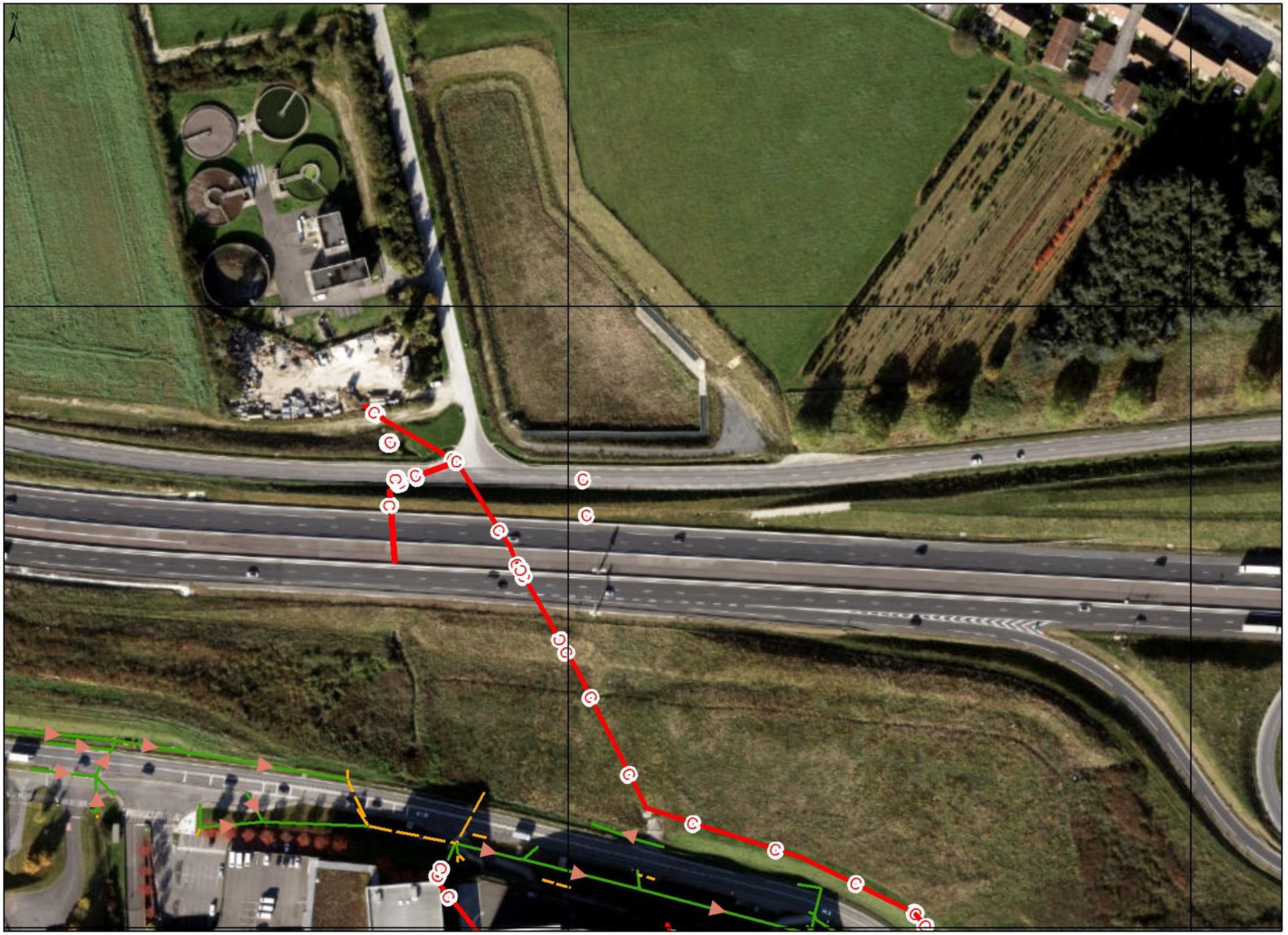

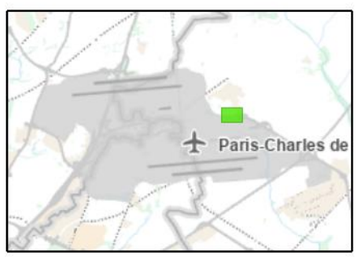

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

Page 1/2

Echelle : 1/1000

0 4.258.5 17
Mètres

PARIS-CDG

Carroyage : 32H-33H

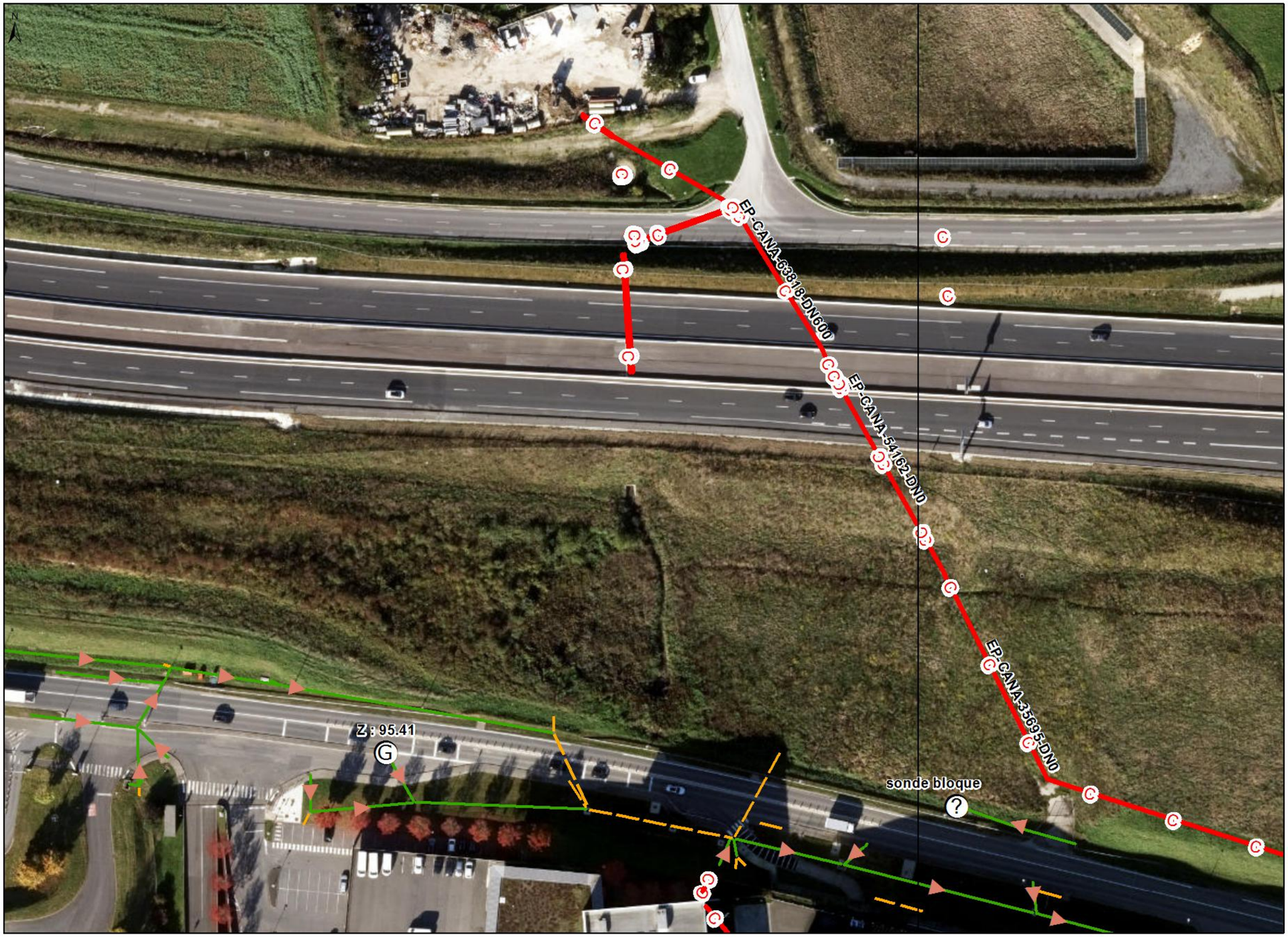

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

Page 2/2

Echelle : 1/1000

0 4.258.5 17
Mètres

PARIS-CDG

Carroyage : 33H-34H

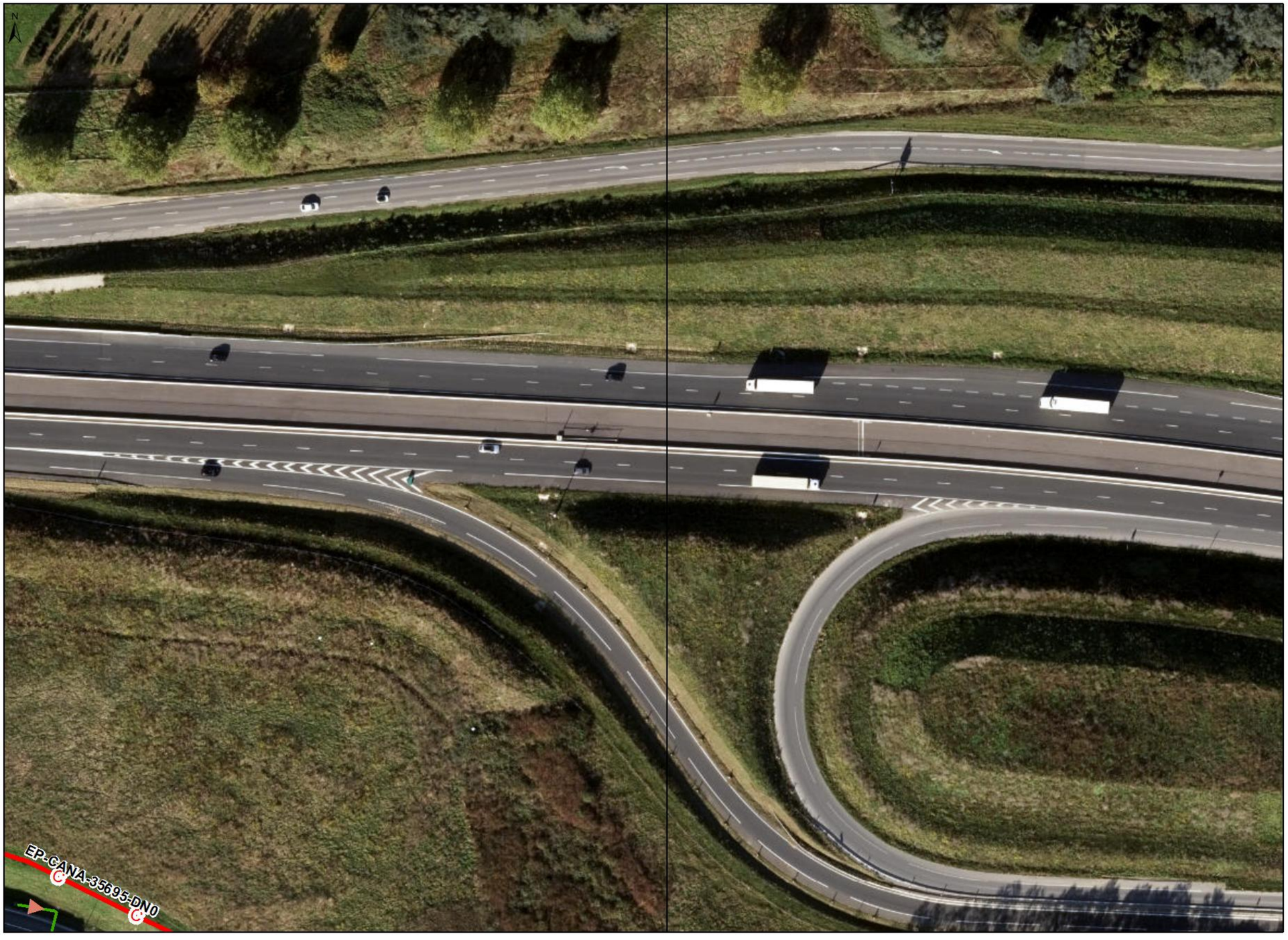

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite

Groupe ADP
Légende des réseaux enterrés

Carroyage
Altimétrie
Emprises Inconnues

Protection

BUSE
BUTEE
PLAQUE

Vue Métier

Réseaux FC (EG/ECC/ES/GEO)
Réseaux EP
Réseaux EU
Réseaux AEP (AEP/INC)
Réseaux EI (EI/GLY)
Réseaux FUEL
Réseaux AC
Réseaux GAZ
Pleine Terre (PT)
Multi-tubulaire (MULTI)
Galerie (GTE)
Fond de caniveau (CANIV)
Chemin de câbles (CDC)
Sciage (SCIA)
Aérien (AERIEN)
Tranchage (TRAGE)
Fourreau (FOUR)

Projet

Tronçons en projet

Vue Classification

A
B
C
C

Vue Règlementaire

Réseaux FC (EG/ECC/ES/GEO)
Réseaux EP
Réseaux EU
Réseaux AEP (AEP/INC)
Réseaux EI (EI/GLY)
Réseaux FUEL
Réseaux AC
Réseaux GAZ
Pleine Terre (PT)
Multi-tubulaire (MULTI)
Galerie technique (GTE)
Caniveau (CANIV)
Chemin de câbles (CDC)
Sciage (SCIA)
Aérien (AERIEN)
Tranchage (TRAGE)
Fourreau (FOUR)

Projet

Tronçon en projet

Noeuds - Infrastructures

Bassin
Chambre
Regard
Dessableur
Noeud virtuel
Noeud de passage
2_TRI; 3_TRI
Accès
Alimentation électrique
Panneau aéronautique
Puisard
Ventilation
Boucle magnétique
Sonde
Puit
Poste Electrique
Timer
Téléphone
Sortie de terrain
Borne de signalisation
Séparateur hydrocarbures
Plaque de signalisation
Prise avion
Panneau signalisation
Mire
Mat des aires
Lampadaire
Bac à graisse
Feux balisage
Effaroucheur
Cuve
Coffret event
Caméra
Borne parking
Borne électrique
Bâtiment
Barrière électrique
Armoire électrique
Pile anode

Projet
(représentés en grisés)

Noeuds - Fluides

Clapet
Avaloir
Citerneau
Forage
Vanne
Emboitement
Réduction
Sonde
Poteau aspiration
Compensateur
Poteau incendie
Soudure
Cathodique
Disconnecteur
Bouche incendie
Support guide
Borne puisage
Event
Pompe
Support fixe
Ventouse
Bouche arrosage
Bassin
A définir
Pompe relevage
Siphon de sol
Cuve
Filtre
Grille
Clapet anti retour
Girafe pompier
Compteur
Bouche lavage
Support libre
Grille avaloir
Brumisateur

Projet
(représentés en grisés)

Noeuds - Emprises

Référentiel (noir)
Projet (gris)

Préfixes des points d'altimétrie

GS : Génératrice Supérieure validée
GS : Génératrice Supérieure calculée
GI : Génératrice Inférieure
DC : Dessus de Couvercle
RAD : Radier
PLD : Plafond
FE : Fil d'Eau validé
FE : Fil d'Eau calculé

Préfixes des tronçons

GTE = Galerie techniques
PT = Pleine Terre
CANIV = Caniveau
MULTI = Multitubulaire
CDC = Chemin de câbles

Informations laboratoires

Piézomètre actif
Piézomètre détruit

Numéro du laboratoire : 01 48 62 11 71
Nom contact : Sandrine DALLASERRA
Adresse mail : laboratoireadp@adp.fr
sandrine.dallaserra@adp.fr

Avant d'utiliser ce document, assurez-vous que vous êtes en possession de la dernière version. Seul le document électronique fait foi. Ce document est la propriété du Groupe ADP et ne peut être ni reproduit ni diffusé sans son autorisation écrite